



HAL
open science

Comment peut-on dire la sexualité ?

Pierre Brasseur, Cécile Thomé, Milena Jakšić

► **To cite this version:**

Pierre Brasseur, Cécile Thomé, Milena Jakšić. Comment peut-on dire la sexualité ?. *Terrains et Travaux : Revue de Sciences Sociales*, 2022, *Dire la sexualité*, 40 (1), pp.5-19. 10.3917/tt.040.0005 . halshs-03720413

HAL Id: halshs-03720413

<https://shs.hal.science/halshs-03720413>

Submitted on 12 Aug 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution 4.0 International License

Pierre Brasseur, Cécile Thomé, Milena Jakšić, « Comment peut-on dire la sexualité ? », *Terrains et Travaux : Revue de Sciences sociales*, 2022, 40 (1), pp.5-19.

La sexualité a longtemps été considérée par les sciences sociales comme un objet soit illégitime soit permettant, de la même manière que l'amour, la « mise en suspens de la force et des rapports de force » (Bourdieu, 1998 : 149). Son analyse a alors peiné à se détacher du sens commun et la sexualité a souvent pu jouer le rôle de référent abstrait, servant d'appui à la conceptualisation théorique sans véritable assise empirique (Bourdieu, 1994). Les chercheurs·se·s en sciences sociales de la sexualité soutiennent à l'inverse qu'il est indispensable de « désexceptionnaliser » son étude (Bozon, 2020), de la contextualiser dans des « scripts » (Gagnon et Simon, 1973 ; Gagnon, 2008) ou des « cadres » fondamentalement sociaux, refusant « d'interpréter la conduite sexuelle comme le résultat d'une opposition entre une pulsion sexuelle naturelle et une loi sociale, qui fonctionnerait comme principe répressif » (Bozon, 2001 : 5). Analyser la sexualité suppose alors, en premier lieu, de pouvoir en parler. L'émergence de sciences sociales de la sexualité implique ainsi la possibilité de « dire la sexualité ». Cela est d'abord nécessaire dans la situation d'entretien, enquêteur·rice et enquêté·e devant pouvoir s'exprimer à ce sujet ; mais cela l'est aussi dans les relations sociales où elle apparaît, des plus intimes à celles entre patient·e·s ou usager·e·s et professionnel·le·s (de la santé, du social ou encore de la justice) amené·e·s à l'évoquer. C'est donc aux modalités contemporaines de « dire la sexualité », tant dans les interactions sociales que dans l'enquête elle-même, qu'est consacré ce dossier.

L'émergence d'un champ de recherches

En 2001, *terrains & travaux* consacraient son deuxième numéro aux « Sexualités déviantes/sexualités militantes » (Zalio et Bastin, 2001). Les coordinateurs du numéro, de jeunes sociologues en début de carrière, notaient que le sujet du numéro s'était « naturellement imposé » et que la légitimité de l'enquête en sciences sociales sur la sexualité n'était plus à discuter. Depuis lors, le développement des travaux en sciences sociales sur la sexualité dans l'espace français s'est accéléré, comme en témoignent la constitution de réseaux thématiques au sein des associations professionnelles francophones au cours des années 2000 [1], parution régulière de numéros de revues sur la question [2], la création en 2009 de la revue interdisciplinaire *Genre, sexualité & société*, ou encore la publication d'articles sur la sexualité dans les grandes revues généralistes de sociologie (sans exhaustivité, Clair, 2016a ; Bergström, 2018 ; Trachman et Lejbowicz, 2018 ; Beaubatie, 2019). Ni objet atypique ni sujet de

plaisanterie graveleuse, la sexualité est devenue dans l'espace des sciences sociales un thème sérieux, dont il s'agit de discuter l'épistémologie, la méthodologie et l'enseignement (Clair, 2016b ; Joël et Tricou, 2017 ; Patarin-Jossec, 2020).

Dire la sexualité en sciences sociales n'a cependant rien d'une évidence. Thématique longtemps absente des livres de sociologie générale et cantonnée aux recherches sur le genre (Bereni et al., 2012), les études sur la sexualité ont une triple origine : la sociohistoire, notamment à travers l'analyse des déviances ; la santé publique ; les inspirations féministes et les théories queer, même si tou·te·s ne se revendiquent pas analystes de la sexualité (Rennes, 2016). Dans un imaginaire très foucauldien, les normes et les déviances ont été très tôt placées au cœur des réflexions (Chaperon, 2001), qu'il s'agisse de s'intéresser aux « perversions », à l'homosexualité ou encore à la prostitution. Ces recherches étaient mues par la volonté de savoir ce qui fait qu'une sexualité est ou non légitime. C'est d'autant plus le cas en France où les travaux sur la sexualité ont largement été influencés — et financés [\[3\]](#) — par la recherche sur le VIH-sida (Calvez, 2012), à l'origine considéré comme concernant avant tout les pratiques homosexuelles ou des populations dites à « risques » (Girard, 2016). Peu à peu, en particulier en raison d'impératifs de santé publique nécessitant de mieux connaître les comportements sexuels (Bajos et al., 1995), les études se sont institutionnalisées, et ont au fur et à mesure intégré une perspective de genre — et vice-versa (Clair, 2013). Ce contexte historique d'émergence des sciences sociales de la sexualité, dans laquelle les chercheuses femmes et les personnes LGBTQI+ tiennent une place considérable, façonne encore aujourd'hui la manière dont elle est appréhendée. C'est seulement plus récemment, au tournant des années 2010, que des pratiques « ordinaires » (par exemple l'hétérosexualité) ont été reconnues comme des problématiques légitimes et saisies par des méthodes ethnographiques et quantitatives. De nouvelles perspectives de recherche sont apparues, portant sur le désir et le plaisir, en particulier des femmes (Andro et al., 2010 ; Gardey et Hasdeu, 2015), sur les modalités de la sexualité « en ligne » (Amsellem-Mainguy et Vuattoux, 2020 ; Brasseur et Finez, 2020), ou sur la question des espaces et institutions de la sexualité (Lancelevée, 2011 ; Giraud, 2012 ; Ricordeau et Schlagdenhauffen, 2016 ; Amsellem-Mainguy, Delage et Vuattoux, 2021). Depuis le tournant des années 2000, la recherche s'autonomise donc de ces premières perspectives focalisées sur la seule sexualité illégitime.

⁴Les défis méthodologiques restent néanmoins importants, car la sexualité porte encore le stigmate d'une activité « sale » (au sens de l'anthropologue Mary Douglas, 2001) et donc peut-

être « risquée » pour le ou la chercheur·se en sciences sociales. Analyser la sexualité, c'est prendre le risque d'être associé·e à son objet, comme le rappelle Lilian Mathieu concernant la prostitution (2022). Si certaines proximités avec le terrain peuvent être facilement envisagées sur des sujets plus légitimes en sciences sociales (par exemple des sociologues du sport qui étudient celui qu'ils et elles pratiquent, ou des amateurs de séries ou de musique examinant leurs propres pratiques culturelles), le soupçon de « mauvaises intentions » peut rapidement apparaître quand il s'agit d'études sur la sexualité. C'est ainsi qu'on a parfois prêté à Mathieu Trachman, auteur de l'ouvrage *Le Travail pornographique* (2012), le désir caché de mener l'enquête dans le seul but d'avoir une « planque pour mater des culs » (Trachman, 2013). Cet exemple est éclairant quant au type de défis auxquels sont confronté·e·s les chercheur·se·s sur la sexualité. Par ailleurs, pendant longtemps, les chercheur·se·s travaillant sur l'intime ont manqué de repères méthodologiques pour étudier la sexualité. Les stratégies convoquées ont souvent relevé du bricolage tant les freins à l'enquête ont été nombreux, le premier étant d'aboutir à un accord avec les enquêté·e·s pour parler de leur sexualité. Mais d'autres précautions doivent encore être prises en considération : veiller à ne pas re-traumatiser, par les entretiens, des victimes de violences sexuelles par exemple, ou encore anticiper la gêne susceptible d'être ressentie dès lors qu'il est question des pratiques sexuelles (Schlagdenhauffen, 2014 ; Thomé, 2020).

Du fait de leur histoire et de ces complexités méthodologiques, les sciences sociales de la sexualité ont été lentes à s'autonomiser et à gagner en légitimité. C'est désormais le cas. Pour autant, « dire la sexualité » continue de présenter des difficultés dans nombre d'espaces sociaux et, même lorsqu'elle est dite, la parole sur la sexualité peut paradoxalement servir à faire taire (Le Caisne, 2014). Pour rendre compte de la persistance contemporaine de ces résistances, le dossier analyse les dispositifs (Dodier et Barbot, 2016) organisant socialement ce silence (consultations gynécologiques, colloques académiques, familles, suivis médicaux).

Dire la sexualité en tant que professionnel·le·s

6 Les articles réunis dans le présent dossier interrogent en premier lieu la prise en charge de la sexualité par les professionnel·le·s de la santé. Ils pointent la difficulté à dire la sexualité dans des espaces ne relevant pas de la sphère intime et nous éclairent sur le caractère socialement inégal de la prise de parole, lorsque celle-ci a lieu. Les auteur·rice·s sont également attentif·ve·s aux normes professionnelles dictant ce que doit et ce que peut être la « bonne »

sexualité, tout en présentant les risques des formes de biologisation et de mise en silence du social par les professionnel·le·s de la santé.

Plusieurs contributions du dossier montrent d'abord que la difficulté des professionnel·le·s à aborder la sexualité vient largement de leur manque de formation en la matière, plutôt que d'une réticence ou d'un refus des patient·e·s d'en parler. Complétant les travaux sur la place de la sexualité dans la consultation gynécologique (Guyard, 2010 ; Ruault, 2015), Aurore Koechlin revient ainsi sur les lacunes de leur cursus en gynécologie médicale. Saisie sous le seul angle de la contraception et de la prévention, la sexualité n'est jamais questionnée comme désir ou (dé)plaisir lors des examens gynécologiques. L'approche médicale de la sexualité prime sur d'autres considérations, suscitant depuis quelques années de nombreuses critiques des patient·e·s (Quéré, 2019).

Dans un même mouvement, les infirmier·e·s suisses de service d'oncologie interrogé·e·s par Kevin Toffel et Marion Braizaz peinent à tenir compte de la sexualité alors même qu'ils et elles revendiquent une « approche globale » dans le soin de leurs patient·e·s. Cette approche qualifiée de novatrice consiste à inclure toutes les conséquences de la maladie, y compris les dysfonctions sexuelles. Contrairement à l'objectif affiché, l'article montre le caractère problématique de l'évocation des conséquences du cancer sur la sexualité. Pour les professionnel·le·s, en effet, la sexualité est trop personnelle et intime pour être abordée en consultation : en parler serait prendre le risque de mettre à mal la confiance des patient·e·s. Face au silence des professionnel·le·s, seuls le hors-travail et la vie conjugale offrent des ressources, forcément inégales, pour aborder la vie sexuelle en situation de cancer. Les discussions sont alors dictées par des normes subjectives acquises au cours des socialisations sexuelles socialement situées. Le mutisme des professionnel·le·s peut encore être exacerbé dans le cas de violences sexuelles, comme le montre l'article de Lucile Hervouet. Sa contribution met en évidence plusieurs formes de « silenciation » des maltraitances intrafamiliales. Celles-ci ne sont pas juste le fait des victimes et de leurs proches, mais s'inscrivent dans un silence largement cultivé par les professionnel·le·s (assistant·e·s sociaux·ales, infirmier·e·s, etc.), qui « afin de limiter le risque d'être confronté·e·s à une révélation qui engagerait [leur] responsabilité morale et potentiellement pénale [...] évitent d'aborder la violence et la sexualité dans leur pratique courante ». Dans le contexte polynésien qu'étudie l'autrice, ce silence semble s'appuyer sur des logiques d'exclusion de l'autre (altérisé au point de ne pouvoir être jugé selon les normes que les professionnel·le·s s'appliquent à eux-mêmes) ainsi que sur la persistance

des rapports post-coloniaux. Ces deux facteurs réunis participent de la silenciation des violences sexuelles intrafamiliales.

Dire les violences sexuelles

Le dossier témoigne également d'une évolution récente des analyses sur la sexualité, qui éclairent désormais davantage les violences sexistes et sexuelles (Kelly, 2019). Les chercheur·se·s en sciences sociales n'ont pas attendu le mouvement #MeToo en 2017 et l'ouverture de la parole qu'il a permise pour enquêter sur cette thématique. On peut penser par exemple à l'enquête quantitative Enveff (Enquête nationale sur les violences envers les femmes en France), menée dès 2000 (Fougeyrollas-Schwebel et Jaspard, 2003). Néanmoins, on a assisté ces dernières années à une augmentation sensible des analyses sur cette question, que ce soit au niveau des études statistiques, avec l'enquête Virage en particulier (Hamel et al., 2016 ; Brown et al., 2020 ; Lejbowicz et Trachman, 2021), ou plus qualitatives (Lieber, 2008 ; Trachman, 2018 ; Bajos, Ancian et Tricou, 2021). Plusieurs textes proposés dans ce numéro contribuent à ce sous-champ en pleine expansion des réflexions sur la sexualité.

Dans son article consacré à la sexualité en colloque, Farah Deruelle prend pour objet le climat sexiste du milieu de la recherche académique et les violences sexuelles qui peuvent y survenir, alors même que celui-ci est faussement réputé protégé de ces violences (Lieber, Pochic et Serre, 2019), contrairement à d'autres univers professionnels (Schütz, 2018). L'autrice analyse les colloques et conférences scientifiques, souvent considérés comme des « parenthèses enchantées ». Ces moments professionnels et savants de quelques jours, qui ont lieu loin des lieux de travail et de vie quotidiens, sont porteurs de nombreux enjeux en termes de réseaux et de socialisation professionnelle, en particulier pour les jeunes chercheur·se·s (Serre, 2015). Or, ces endroits peuvent devenir pour les femmes des « enclaves propices aux violences, au vu et au su de tou·te·s ». La difficulté pour les victimes à dénoncer ces espaces comme lieux de danger se donne à voir dans les entretiens mêmes, qui permettent à certaines enquêtées de confier des violences dans certains cas pour la première fois. L'article présente un continuum des violences sexistes et sexuelles dans ces espaces, allant d'invitations appuyées à aller boire un verre à des sous-entendus graveleux, de confessions non souhaitées sur la vie sexuelle d'un collègue à des agressions. Il participe ainsi du dévoilement de problématiques longtemps tues (Clasches, 2019), et dont les associations professionnelles et les collectifs commencent tout juste à se saisir en France [4]. Lucile Hervouet pour sa part, étudiant les violences sexuelles familiales (incestueuses ou conjugales) en Polynésie, met en évidence leur

connaissance généralisée — « tout le monde savait », pour reprendre les mots de l'anthropologue Léonore Le Caisne (2014) — ainsi que la complexité à les dire à tous les niveaux : non seulement celui des victimes, mais aussi celui des professionnel·le·s, par peur de perturber une stabilité domestique jugée fragile et de soumettre les victimes à un danger encore plus important. Certain·e·s professionnel·le·s en viennent à « court-circuiter les procédures, à réguler la parole, et parfois à confiner le problème, contribuant à la production sociale du silence ». La protection de l'équilibre des institutions est souvent mise en avant.

Ces articles éclairent ainsi les obstacles à dire les violences sexuelles, y compris quand elles sont sues, alors même que la thématique de la levée des tabous concernant des pratiques désormais intolérables a été très présente ces dernières années (Bourdelaïs et Fassin, 2005). Mais d'autres difficultés peuvent apparaître dans les façons de dire sa sexualité, et notamment pour ceux et celles qui ne sont pas hétérosexuel·le·s.

Dire son identité sexuelle

Si l'on s'intéresse à la possibilité de dire les identités sexuelles, la question du silence apparaît encore primordiale, ne serait-ce que parce que l'expérience du « placard » est constitutive des sexualités minorisées (Kosofsky Sedgwick, 2008 [1990]). C'est particulièrement vrai dans le champ de la santé (Epstein, 1996), comme le souligne Aurore Koechlin. Ainsi, les observations et entretiens menés par la sociologue montrent la difficulté que peuvent avoir les patientes qu'elle a étudiées à déclarer à leur gynécologue qu'elles sont lesbiennes, dans une consultation largement hétéronormée (Genon, Chartrain et Delebarre, 2009), où les femmes sont supposées être en couple avec un homme et susceptibles de désirer des enfants.

Mais avant même de pouvoir dire ou non son identité sexuelle, se pose la question de la possibilité de penser ces identités sexuelles (McIntosh, 2011 [1968]). Le texte de John D'Emilio introduit par Mathieu Trachman, « Capitalism and Gay Identity », dont la traduction de l'anglais (États-Unis) vers le français est proposée ici pour la première fois, interroge les conditions socioéconomiques ayant permis l'émergence de l'identité gaie. Publié au début des années 1980 sous la forme d'un essai, ce texte est le fruit des réflexions de l'historien au sein d'un groupe de lecture marxiste pour hommes homosexuels, entre Stonewall et la crise du sida (Fassin, 1998). Ce pionnier des études gaies et lesbiennes, connu pour son livre *Sexual Politics, Sexual Communities : The Making of a Homosexual Minority in the United States, 1940–1970*,

s'inscrit avec ce texte dans un courant de recherches visant à historiciser les questions de sexe (Weeks, 1981 ; D'Emilio et Freedman, 1989). Une des hypothèses fortes de l'article est de remettre en cause l'opposition classique entre sexualité et économie (Zelizer, 2005). La thèse défendue ici par D'Emilio est non seulement qu'il existe un lien entre les deux, mais bien que c'est le libéralisme lui-même qui a légitimé l'émergence d'une certaine forme de l'identité gaie. Le capitalisme a permis à de plus en plus de personnes d'être rémunérées pour leur activité et de devenir plus indépendantes de leur foyer. Cette métamorphose de l'économie domestique a posé les bases matérielles à un éventuel changement de fonction de la sexualité. Le capitalisme a ainsi libéré certains individus en dissociant la sexualité de la procréation. L'urbanisation massive a donc modifié les façons de vivre sa sexualité, devenue plus centrée sur la satisfaction émotionnelle, le plaisir sexuel et la construction de nouvelles sociabilités (Chauncey, 1998).

Aujourd'hui encore, cependant, pour pouvoir être acceptables, voire respectables, les gays et lesbiennes doivent s'en tenir à une forme de discrétion dont témoigne l'article de Sylvie Tissot. Étudiant les postures d'hétérosexuel·le·s progressistes de deux quartiers bourgeois à Paris et New York vis-à-vis des gays et des lesbiennes résidant dans le même espace, la sociologue montre les limites de l'ouverture d'esprit dont se prévalent les individus (sur le sujet, voir aussi Rault, 2016). La tolérance et la libéralité affichées constituent une manière de recomposer une hiérarchie et une distinction des sexualités. La perspective comparatiste est particulièrement riche (Fassin, 2009 ; Stambolis-Ruhstorfer, 2020). Elle permet de mettre en évidence la différence entre deux contextes où l'affirmation d'une certaine forme de « libéralisme sexuel » en France s'oppose à la persistance de la centralité du mariage aux États-Unis. L'article fait ainsi écho au plaidoyer de John D'Emilio plus de quarante ans auparavant : il appelait en effet à une nouvelle stratégie politique plus efficace pour les Américains LGBTQI+, axée en particulier sur l'appartenance à la communauté, plutôt qu'à une concentration des débats sur l'importance de la « cellule familiale », et surtout sur le mariage, qui serait une façon de standardiser l'identité gaie. Sylvie Tissot montre bien les risques de ce processus de « normalisation », où la présence des homosexuel·le·s peut être souhaitée comme un signe d'ouverture et de distinction par rapport à d'autres quartiers et à différentes populations. Mais cette acceptation de l'homosexualité a un prix. Les hommes gays et les femmes lesbiennes de ces quartiers se doivent de prouver régulièrement leur légitimité et leur respectabilité : ne pas trop afficher leur sexualité ; ne pas être trop « folle » ; ne pas prendre trop de place. La distinction entre homosexuel·le·s honorables ou non se fait toujours au profit d'hétérosexuel·le·s, seul·e·s à pouvoir établir une classification.

Dire la sexualité au prisme des rapports sociaux

Enfin, le dossier contribue à l'analyse des liens entre sexualité et rapports sociaux. D'un point de vue théorique, étudier la sexualité est indispensable pour penser l'ensemble des rapports sociaux — mais c'est en particulier sur la dimension genrée de la sexualité (Clair, 2013) qu'insistent les articles. Dans cette perspective, dire la sexualité, ce n'est pas seulement dire le genre : c'est le fabriquer (West et Zimmerman, 2009 [1987]).

Pour Farah Deruelle, les expériences masculines et féminines de la sexualité en colloque ne suivent pas le même script : si pour les hommes ces lieux autorisent à « allier opportunités sexuelles et scientifiques », la « collusion entre mondes sexuel et professionnel » se fait au détriment des femmes, contribuant aux inégalités fortes de carrière au sein de l'enseignement supérieur et de la recherche. Aurore Koechlin, de son côté, met en évidence la lourdeur des normes genrées lors des consultations gynécologiques. La socialisation à ces normes a d'autant plus de poids qu'elles sont énoncées par des médecins. La comparaison avec les infirmières, très présente dans la tradition de la sociologie des professions (Hughes, 1996), peut alors s'avérer heuristique. Kevin Toffel et Marion Braizaz observent ainsi la même vision genrée des pratiques sexuelles chez les infirmier·e·s en oncologie. Interrogé·e·s sur la sexualité de leurs patient·e·s, les infirmier·e·s insistent par exemple sur la capacité des femmes à mettre leur désir de côté, contrairement aux hommes, supposés se passer plus difficilement de sexualité (Bajos, Ferrand et Andro, 2008). Le dossier donne ainsi à voir la multiplicité des instances de socialisation à la bonne sexualité, et le poids des normes genrées dans les pratiques professionnelles.

Les minorités sexuelles n'échappent pas à cette différenciation genrée des pratiques sexuelles. John D'Emilio avait mis en évidence, dans son retour historique, les inégalités existantes entre hommes gais et femmes lesbiennes dans leur quête de libération à l'aune du capitalisme. Contrairement aux sexualités des hommes gais, celles des lesbiennes ont peiné à s'imposer et à s'installer durablement dans les villes (Kennedy Lapovsky et Davis, 1993). Prolongeant ce récit, Sylvie Tissot montre qu'aujourd'hui encore, dans les quartiers bourgeois qu'elle analyse, être une homosexuelle n'est pas équivalent à être un homme gai. Elle évoque l'existence de « voies genrées de l'effacement du stigmate » : les lesbiennes restent considérées souvent comme trop revendicatrices, pas assez séduisantes, trop communautaires (Nicaise, 2016), tandis que les homosexuels hommes sont davantage valorisés pour leurs compétences

relationnelles et culturelles, surtout quand ils prennent des distances avec la figure de la « folle » (Le Talec, 2008).

En plus de penser le genre, l'étude de ce que l'on peut dire de la sexualité permet de documenter son imbrication avec d'autres rapports sociaux (Hamel, 2006 ; Dorlin, 2014). Les rapports sociaux de classe jouent un rôle important dans la pratique des professionnel·le·s de la santé sexuelle : Aurore Koechlin évoque ainsi « l'inconfort » éprouvé par une gynécologue lors d'une consultation avec une patiente racisée et portant le voile, qu'elle attribue tant à l'évocation par la jeune femme de sa sexualité qu'à ses « caractéristiques sociales ». Lucile Hervouet insiste pour sa part sur le poids d'une « mauvaise conscience » coloniale dans la gestion des violences sexuelles intrafamiliales en Polynésie. Certains métropolitains ressentent en effet « une certaine culpabilité vis-à-vis de la population locale, rejetant les privilèges associés à leur expatriation et assumant difficilement le poids du passé colonial et des essais nucléaires ». Ces rapports sociaux sont également omniprésents dans les quartiers bourgeois étudiés par Sylvie Tissot. Que ce soit à Paris ou à New York, dire « trop fort » sa sexualité n'est pas toujours autorisé dans certains rapports de classe.

Plus d'un quart de siècle après les débuts de la légitimation des recherches en sciences sociales de sexualité, ce dossier éclaire la persistance et le maintien des silences qui l'entourent et l'autorisent. Ces silences sont socialement orchestrés et peuvent prendre différentes formes : euphémisation, minorisation, évitement, déni ou contournement. La sexualité demeure encore problématique, tant d'un point de vue méthodologique que thématique. Ce dossier plaide ainsi non seulement pour le maintien du dynamisme actuel des recherches sur la sexualité, mais surtout pour une multiplication des rencontres entre sciences sociales de la sexualité et autres thématiques plus classiques, de façon à dire la sexualité dans toute sa complexité. La parole sur la sexualité a son histoire propre, avec des institutions qui l'encadrent, des dispositifs qui l'organisent, des espaces sociaux qui assurent sa circulation. Les articles réunis ici nous invitent à continuer à étudier, au plus près, les conditions de sa possibilité.

Notes

[1] Le réseau thématique 28 de l'Association française de sociologie « Recherches en sciences sociales sur la sexualité » est créé dès 2003, au moment de la mise en place de l'association, tandis que le groupe de travail 07 « Sociologie des sexualités » de l'Association internationale des sociologues de langue française se forme à partir de 2007.

[2] Outre le numéro de terrains & travaux déjà cité (« Sexualités déviantes/sexualités militantes », n° 2, 2001/1), on peut mentionner, de façon non exhaustive et au cours des vingt dernières années, différents numéros de revues consacrés à des aspects variés de la thématique : Actes de la recherche en sciences sociales (« Sur la sexualité », vol. 128, 1999) ; Sociétés contemporaines (« Les cadres sociaux de la sexualité », n° 41-42, 2001/1-2) ; Ethnologie française (« Sexualités négociées », vol. 43, 2013/3) ; Clio. Femmes, Genre, Histoire (« ProstituéEs », n° 17, 2003 ; « Utopies sexuelles », n° 22, 2005 ; « Érotiques », n° 31, 2010 ; « Âge et sexualité », n° 42, 2015) ; Nouvelles questions féministes (« La sexualité des femmes : le plaisir contraint », vol. 29, n° 3, 2010 ; « Morales sexuelles », vol. 35, n° 1, 2016), Politix (« Politiques sexuelles », n° 107, 2014/3) ou encore, plus récemment, la Revue française de socio-économie (« Les économies de la sexualité », n° 25, 2020).

[3] En 1988, l'Agence nationale de recherches sur le sida (ANRS) consacre 4,5 % de son budget aux recherches en sciences sociales (Bozon et Leridon, 1993 ; Bajos et al., 1995).

[4] Voir par exemple l'interview « Comment l'Association française de sociologie aborde les violences sexistes et sexuelles », publiée le 10 mars 2022 par le CNRS : https://mpdf.cnrs.fr/lutte-contre-le-harcelement/former-et-sensibiliser/laction-de-lassociation-francaise-de-sociologie-contre-les-violences-sexistes-interview/?doing_wp_cron=1648454852.8139948844909667968750. Deux des auteur·rice·s de cette introduction ont fait partie du group à l'origine de la charte.

Références

Amsellem-Mainguy Y., Delage P., Vuattoux A., 2021. Intimité en institutions, Genre, sexualité & société, 26.

Amsellem-Mainguy Y., Vuattoux A., 2020. Les Jeunes, la sexualité et internet, Paris, Éditions François Bourrin.

Andro A., Bachmann L., Bajos N., Hamel C., 2010. La sexualité des femmes : le plaisir contraint. Éditorial, Nouvelles Questions féministes, 29 (3), 4-13.

Bajos N., Ancian J., Tricou J., 2021. Sociologie des violences sexuelles au sein de l'Église catholique en France (1950-2020), Paris, Inserm.

Bajos N., Bozon M., Giami A., Doré V., Souteyrand Y., 1995. Sexualité et sida. Recherches en sciences sociales, Paris, ANRS.

Bajos N., Ferrand M., Andro A., 2008. La sexualité à l'épreuve de l'égalité, in N. Bajos (dir.), Enquête sur la sexualité en France, Paris, La Découverte, 545-576.

Beaubatie E., 2019. Changer de sexe et de sexualité, *Revue française de sociologie*, 60 (4), 621-649.

Bereni L., Chauvin S., Jaunait A., Revillard A., 2012. Introduction aux études sur le genre, 2e éd., Bruxelles, De Boeck.

Bergström M., 2018. De quoi l'écart d'âge est-il le nombre ?, *Revue française de sociologie*, 59 (3), 395-422.

Bourdelaïs P., Fassin F. (dir.), 2005. Les Constructions de l'intolérable, Paris, La Découverte.

Bourdieu P., 1994. Le corps et le sacré, *Actes de la recherche en sciences sociales*, 104 (4), 2.

Bourdieu P., 1998. La Domination masculine, Paris, Éditions du Seuil.

Bozon M., 2001. Orientations intimes et constructions de soi. Pluralité et divergences dans les expressions de la sexualité, *Sociétés contemporaines*, 41-42 (1-2), 11-40.

Bozon M., 2020. Qu'apporte une perspective socio-économique à la connaissance de la sexualité ?, *Revue française de socio-économie*, 25 (2), 29-40.

Bozon M., Leridon H. (dir.), 1993. Sexualité et sciences sociales : les apports d'une enquête, *Population*, 48 (5).

Brasseur P., Finez J., 2020. Performing Amateurism: A Study of Camgirls' Work, in S. Naulin, A. Jourdain (eds.) *The Social Meaning of Extra Money*, Springer International Publishing, 211-237.

Brown E., Debauche A., Hamel C., Mazuy M. (dir.), 2020. *Violences et rapports de genre : enquête sur les violences de genre en France*, Paris, Ined Éditions.

Calvez M., 2012. De la santé publique aux sciences sociales. Les recherches sur le sida en France entre 1985 et 1997, *Socio-logos. Revue de l'Association française de sociologie*, 7.

Chaperon S., 2001. Histoire contemporaine des sexualités : ébauche d'un bilan historiographique, *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique*, 84, 5-22.

Chauncey G., 1998. Gay New York, *Actes de la recherche en sciences sociales*, 125 (1), 9-14.

Clair I., 2013. Pourquoi penser la sexualité pour penser le genre en sociologie ? Retour sur quarante ans de réticences, *Cahiers du genre*, 54 (1), 93-120.

Clair I., 2016a. La sexualité dans la relation d'enquête, *Revue française de sociologie*, 57 (1), 45-70.

Clair I., 2016b. Faire du terrain en féministe, *Actes de la recherche en sciences sociales*, 213 (3), 66-83.

Clasches, 2019. Retourner l'arme du droit. Contre le harcèlement sexuel dans l'enseignement supérieur et la recherche, *Travail, genre et sociétés*, 42 (2), 191-194.

D'Emilio J., Freedman E. B., 1989. *Intimate Matters. A History of Sexuality in America*, New York, Harper & Row.

Dodier N., Barbot J., 2016. La force des dispositifs, *Annales. Histoire, sciences sociales*, 71 (2), 421-450.

Dorlin E., 2014. *La Matrice de la race : généalogie sexuelle et coloniale de la nation française*, Paris, La Découverte.

Douglas M., 2001. *De la souillure. Essai sur les notions de pollution et de tabou*, Paris, La Découverte.

Epstein S., 1996. *Impure Science: AIDS, Activism, and the Politics of Knowledge*, Berkeley, University of California Press.

Fassin É., 1998. Politiques de l'histoire : Gay New York et l'historiographie homosexuelle aux États-Unis, *Actes de la recherche en sciences sociales*, 125 (1), p. 3-8.

Fassin É., 2009. *Le Sexe politique : genre et sexualité au miroir transatlantique*, Paris, Éditions de l'EHESS.

Fougeyrollas-Schwebel D., Jaspard M., 2003. Compter les violences envers les femmes. Contexte institutionnel et théorique de l'enquête Enveff, *Cahiers du genre*, 35 (2), 45-70.

Gagnon J., 2008. *Les Scripts de la sexualité. Essais sur les origines culturelles du désir*, Paris, Payot.

Gagnon J., Simon W., 1973. *Sexual Conduct. The Social Sources of Human Sexuality*, Chicago, Aldine Publishing Company.

Gardey D., Hasdeu I., 2015. Cet obscur sujet du désir, *Travail, genre et sociétés*, 34 (2), 73-92.

Genon C., Chartrain C., Delebarre C., 2009. Pour une promotion de la santé lesbienne : état des lieux des recherches, enjeux et propositions, *Genre, sexualité & société*, 1.

Girard G., 2016. Risque VIH et réflexivité. Logiques de prévention chez des gais séropositifs, *Sciences sociales et santé*, 34 (4), 81-107.

Giraud C., 2012. La vi(II)e en rose ? Quartiers gays et trajectoires homosexuelles à Paris et à Montréal, *Actes de la recherche en sciences sociales*, 195 (5), 38-57.

Guyard L., 2010. Sexualité féminine et consultation gynécologique : la part évincée du plaisir, *Nouvelles Questions féministes*, 29 (3), 44-57.

Hamel C., 2006. La sexualité entre sexisme et racisme : les descendantes de migrant·e·s du Maghreb et la virginité, *Nouvelles questions féministes*, 25 (1), 41-58.

Hamel C., Debauche A., Brown E., Lebugle A., Lejbowicz T., Mazuy M., Charruault A., Cromer S., Dupuis J., 2016. Viols et agressions sexuelles en France : premiers résultats de l'enquête Virage, *Population & sociétés*, 538 (10), 1-4.

Hughes E. C., 1996. *Le Regard sociologique. Essais choisis*, Paris, Éditions de l'EHESS.

Joël M., Tricou J., 2017. Sexualité et religion aux risques de l'enquête de terrain, *Émulations – Revue de sciences sociales*, 23, 7-12.

Kelly L., 2019. Le continuum de la violence sexuelle, *Cahiers du genre*, 66 (1), 17-36.

Kennedy Lapovsky E., Davis M. D. 1993. *Boots of Leather, Slippers of Gold: The History of a Lesbian Community*, New York, Routledge.

Kosofsky Sedgwick E., 2008 [1re éd. 1990]. *Épistémologie du placard*, Paris, Éditions Amsterdam.

Lancelevée C., 2011. Une sexualité à l'étroit. Les unités de visite familiale et la réorganisation carcérale de l'intime, *Sociétés contemporaines*, 83 (3), 107-130.

Le Caisne L., 2014. *Un Inceste ordinaire. Et pourtant tout le monde savait*, Paris, Belin.

Le Talec J.-Y., 2008. *Folles de France. Repenser l'homosexualité masculine*, Paris, La Découverte.

Lejbowicz T., Trachman M., 2022. Measuring the Violence Experienced by Sexual Minorities: Sampling, Data Collection Strategies, and Population Heterogeneity, *Bulletin de méthodologie sociologique*, 153 (1), 73-105.

Lieber M., 2008. *Genre, violences et espaces publics. La vulnérabilité des femmes en question*, Paris, Presses de Sciences Po.

Lieber M., Pochic S., Serre D., 2019. Harcèlement sexuel au travail : peut-on compter sur le droit ?, *Travail, genre et sociétés*, 42 (2), 165-170.

Mathieu L., 2022. *Testament pornographe*, SociologieS.

McIntosh M., 2011 [1re éd. 1968]. *Le rôle homosexuel, Genre, sexualité & société*, hors-série n° 1.

Nicaise S., 2016. Des corps politisés : trajectoires et représentations de « gouines », *Cahiers du genre*, 60 (1), 169-192.

Patarin-Jossec J., 2020. Un tabou résilient, *Terrains/Théories*, 12.

Quéré L., 2019. Les formes ordinaires du consentement. *Consciences du droit dans la consultation gynécologique, Droit et société*, 102 (2), 413-432.

Rault W., 2016. Les attitudes « gayfriendly » en France : entre appartenances sociales, trajectoires familiales et biographies sexuelles, *Actes de la recherche en sciences sociales*, 213 (3), 38-65.

Rennes J. (dir.), 2016. *Encyclopédie critique du genre. Corps, sexualité, rapports sociaux*, Paris, La Découverte.

Ricordeau G., Schlagdenhauffen R., 2016. Approcher la sexualité dans les institutions pénales, *Champ pénal*, XIII.

Ruault L., 2015. La force de l'âge du sexe faible. *Gynécologie médicale et construction d'une vie féminine, Nouvelles Questions féministes*, 34 (1), 35-50.

Schlagdenhauffen R., 2014. Parler de sexualité en entretien. Comment rendre publics des propos privés, *Hermès, La Revue*, 69 (2), 34-38.

Schütz G., 2018. *Jeunes, jolies et sous-traitées : les hôtesse d'accueil*, Paris, La Dispute.

Serre D., 2015. Être doctorant·e. *Socialisations, contextes, trajectoires, Socio-logos. Revue de l'Association française de sociologie*, 10.

Stambolis-Ruhstorfer M., 2020. Producing Expert Capital: How Opposing Same-Sex Marriage Experts Dominate Fields in the United States and France », *Social Movement Studies*, 19 (1), 38-62.

Thomé C., 2020. Faire parler les silences, in C. Perrin-Joly, R. Schlagdenhauffen, Collectif B (dir.), *Parler de soi. Méthodes biographiques en sciences sociales*, Paris, Éditions de l'EHESS, 227-238.

Trachman M., 2012. *Le Travail pornographique : enquête sur la production de fantasmes*, Paris, La Découverte.

Trachman M., 2013. Une « planque pour mater des culs » ? Sexualisation et déssexualisation dans une enquête sur la pornographie, *terrains & travaux*, 23 (2), 197-215.

Trachman M., 2018. L'ordinaire de la violence. Un cas d'atteinte sexuelle sur mineure en milieu artistique, *Travail, genre et sociétés*, 40 (2), 131-150.

Trachman M., Lejbowicz T., 2018. Des LGBT, des non-binaires et des cases, *Revue française de sociologie*, 59 (4), 677-705.

Weeks J., 1981. *Sex, Politics and Society: The Regulations of Sexuality since 1800*, London, Longman.

West C., Zimmerman D. H., 2009 [1re éd. 1987]. *Faire le genre*, *Nouvelles Questions féministes*, 28 (3), 34-61.

Zalio P.-P., Bastin G., 2001. *Présentation, terrains & travaux*, 2 (1), 3-6.

Zelizer V., 2005. *The Purchase of Intimacy*, Princeton, Princeton University Press.